

TREVENANS



Décembre 2014

Edito du Maire

Vie municipale

Des recommandations

Enfance

Vie associative

Libération du village

Manifestations

Trait d'union n°29

Rédacteurs

Membres de la commission information

Membres de l'association Sports et Loisirs

EDITO DU MAIRE



Cette fin d'année est l'occasion de nous poser un peu et réfléchir à ce que cette période de vie écoulée a représenté et apporté à chacun d'entre nous.

Je regarde aujourd'hui le parcours que la nouvelle équipe municipale a tracé au sein de la commune et je ne peux que me réjouir.

De nombreux projets ont vu le jour au cours de l'année ;

- réfection des voiries (rue du Commerce, impasse du Pâquis, chemin de la Forêt, route de Vourvenans),
- première phase de l'aménagement du cimetière (columbarium, recensement des tombes),
- accueil de nos enfants au périscolaire dès le matin,
- sécurisation de notre système informatique de la mairie,
- mise en place d'un tableau interactif à l'école.

L'année à venir sera aussi prometteuse puisque nous envisageons de continuer les travaux sur la voirie, l'école, les bâtiments communaux, la signalisation, l'aménagement des anciens terrains de tennis.

L'année 2015 sera aussi une année charnière. En effet la nouvelle station d'épuration de la CAB et du pôle technique de l'hôpital sera mise en service. Nous serons vigilants afin qu'il n'y ait pas de nouvelles nuisances tant au niveau de la circulation que des odeurs.

Nous devons également nous préparer à l'ouverture en 2016 de l'hôpital et de sa maternité qui génèrera 4000 naissances par an sur notre commune ; et un travail administratif supplémentaire conséquent.

Nous devons aussi tous travailler sur un nouveau plan local d'urbanisme (PLU) afin que notre commune se développe de façon harmonieuse, respectueuse de l'environnement, en prenant en compte des contraintes naturelles (zones humides...) et celles liées à l'activité humaine et économique (gazoduc, autoroute...).

L'information des habitants se fera par l'organisation de réunions, de permanences en mairie et sur le site internet de la commune, actualisé très régulièrement.

Je tiens à préciser que tous ces objectifs devront se réaliser dans un contexte de diminution des aides publiques et de maîtrise de la pression fiscale.

LA VIE MUNICIPALE

- ♦ Recrutement d'une personne en contrat emploi avenir pour le service technique, avec financement de formation à la conduite d'engin de chantier pour le service technique (formation Casces C8 pour la conduite du tracteur),
- ♦ Entrée dans le domaine public communal de la voirie du Lotissement de la plaine et installation de conteneurs enterrés,
- ♦ Travaux de voirie (rue du commerce, route de Vourvenans, impasse du Pâquis...),
- ♦ Travaux d'isolation thermique à l'école (faux-plafonds),
- ♦ Installation d'un vidéoprojecteur numérique à l'école,
- ♦ Mise en place de la réforme des rythmes scolaires et organisation de réunions publiques.

LES TRAVAUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

- ◆ Réflexion sur l'éclairage public,
- ◆ Sécurisation piétonnière entre route de Dambenois et route de Vourvenans,
- ◆ Sécurisation de la route de Vourvenans (installation de chicanes),
- ◆ Réaménagement d'un terrain de tennis au printemps et création d'un terrain multisports
- ◆ Poursuite de la réflexion sur les aménagements à l'école,
- ◆ Développement d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- ◆ Organisation de la gestion de l'état-civil (enregistrement des naissances et des décès avec la venue de l'hôpital),
- ◆ Station d'épuration et Pôle logistique de l'hôpital commenceront à fonctionner en ce début d'année,
- ◆ Fleurissement durable,
- ◆ Améliorer le cadre de vie : réalisation de quelques aménagement aux entrées du village.

Chaque compte-rendu du conseil municipal est accessible via le site internet, trevenans.com, onglet vie municipale.

CIMETIERE

Dans le cimetière de Trévenans, un nouvel espace cinéraire, destiné à recueillir les cendres des personnes décédées, a été implanté.

La loi du 19 décembre 2008, qui a donné un statut aux cendres, interdit qu'on les garde chez soi.

Il ne faut pas confondre crémation et dispersion des cendres. 20% des cendres sont désormais dispersées. Beaucoup de familles endeuillées ont pris conscience de la difficulté que représente l'absence de sépulture.

Il y a un réel besoin, on estime la crémation, en France à 30% des défunts en 2014, 50% dans 15 ans pour arriver à une stabilisation à 70%.

L'espace cinéraire se compose désormais de trois équipements principaux :

- ◆ L'espace de dispersion ou jardin du souvenir est représenté par des galets surmontés d'une stèle.
- ◆ Le jardin cinéraire permet de déposer des urnes dans de petits caveaux appelés « cavernes ». Chaque caverne peut recevoir jusqu'à 4 urnes et est recouverte d'une pierre tombale. Six sont déjà installées.
- ◆ Le columbarium, construction hors sol, est composé de cases où l'on dépose les urnes.

Aujourd'hui deux columbariums composés de dix cases chacun sont installés.

L'utilisation d'une caverne ou d'une case de columbarium n'est possible que dans le cadre d'une concession.

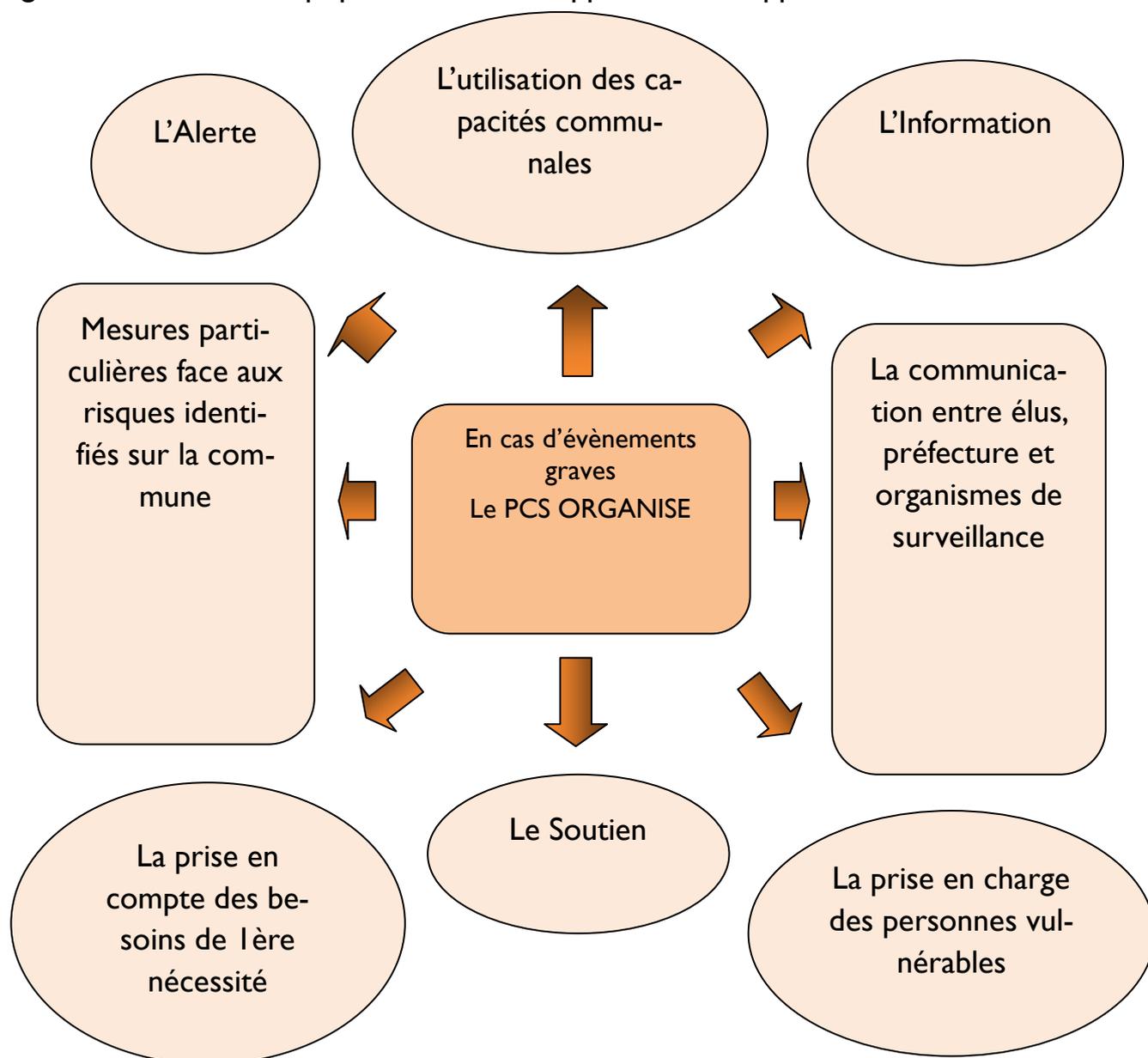
Cet espace cinéraire est doté d'un banc et d'une petite table en granit, pour le recueillement, dans un endroit arboré et entretenu.



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Conformément à la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004, la commune s'est dotée, depuis le 1^{er} mars 2014, d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

C'est un outil opérationnel dont dispose le Maire en cas de survenance d'évènements graves. Il a pour objectif la mise en œuvre d'une organisation prévue à l'avance, afin de sauvegarder et soutenir la population tout en apportant son appui aux services de secours.



Les risques majeurs identifiés pour Trévenans sont :

Risques Naturels : inondation, mouvements de terrain, séisme

Risques Technologiques : transport de matières dangereuses (voie routière, canalisations), nucléaire

Aléas climatiques : vigilance météo, grand froid et canicule

Risques sanitaires : épizooties, pandémie grippale, rupture alimentation en eau potable

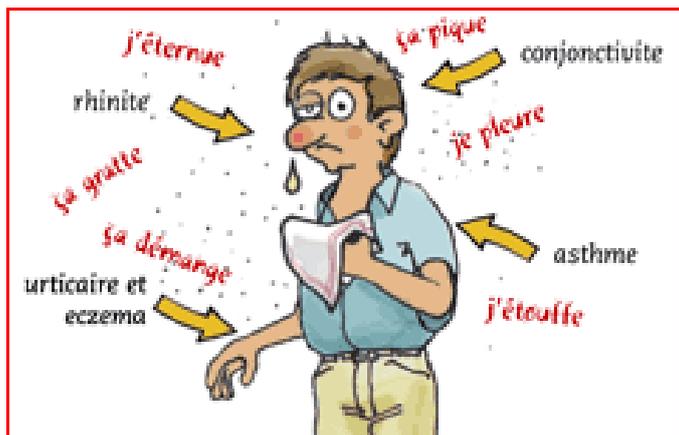
En cas d'alerte, une conduite à tenir sera indiquée aux habitants de la commune.

Afin que chacun puisse déjà se familiariser avec ces actions individuelles et collectives, un mémento sera prochainement distribué, dans lequel seront répertoriés les risques majeurs auxquels la commune est exposée ainsi que les consignes de sécurité s'y rapportant.

Le PCS est consultable en mairie.

Catherine Courtot

PLAN DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



Originaires d'Amérique du Nord, l'ambrosie est une plante sauvage déclarée **nuisible à la santé**. Elle prospère bientôt partout en France, y compris dans notre département et notre commune.

Son pollen libéré au moment de sa floraison en août/septembre est responsable de nombreuses **réactions allergiques quelquefois graves** telles que rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme, urticaire, eczéma...

L'Etat a donc mis en place un « **Plan de lutte contre l'ambrosie** » qui consiste à informer les populations, faire de la prévention, inciter à la destruction de cette plante, ainsi qu'au respect de la réglementation. Pour organiser cette lutte au niveau local, la Préfecture a invité les conseils municipaux à désigner un « référent ambrosie ». Mme Beley est votre référente pour Trévenans.

En matière de réglementation, tous les propriétaires ou locataires de terrains, de jardins, de parcelles agricoles cultivées ou en jachère, les gestionnaires de chantiers, les maires, chacun doit participer en informant la mairie de la localisation de cette plante.

Tous les mêmes propriétaires ou locataires ont ensuite **l'obligation de détruire cette plante** et d'en éviter la repousse ou la propagation (l'arrachage étant la méthode la plus efficace).

Plus d'informations sur cette plante : fredonfc.com, pollens.fr, ambrosie.info...

Un dossier est également consultable en mairie.

Frédérique Beley

ECOLE

La rentrée

Le mardi 2 septembre, les 61 élèves de l'école se sont retrouvés dans la cour de l'école. A 8H30, les élèves se sont rangés par classe et une nouvelle année scolaire a commencé.

Cette année, la répartition est la suivante : 21 CP/CE1 avec Mme Pons ; 20 CE1/CE2 avec Mme Widmer et 20 CMI/CM2 avec Mme Jordan.

L'emploi du temps est un peu différent : les élèves vont en classe de 8H30 à 11H45 le matin et de 13H30 à 15H30 les après-midi. Le mardi et le vendredi, ils peuvent aller aux « activités » proposées. (N.A.P)

Au cirque

En mai et juin 2014, les élèves de CE1/CE2 ont participé à un stage de Cirque à l'Odysée du Cirque (à Bavilliers). Sara nous raconte sa première journée là-bas le 26 mai.

Aujourd'hui, nous sommes partis au cirque, nous avons fait plein de choses comme le trapèze. C'est trop bien, j'ai adoré.





Nous avons eu une barquette et une assiette en plastique ; il fallait faire tourner l'assiette et j'ai réussi. J'étais trop contente !!!!

Nous avons appris à jongler avec des foulards.

C'était trop bien. La maîtresse a été la seule à avoir réussi.

Au début, quand nous avons commencé à monter sur les trapèzes, j'avais la chair de poule. Mais je me suis habituée très vite et j'ai réussi à faire la chorégraphie. Je suis montée sur une petite balle; je me suis mise assise à 4 pattes et debout. J'ai trouvé ça trop facile. Sur la grosse boule, on n'avait pas le droit de se mettre debout. C'est dommage. Je suis contente d'avoir fait du trapèze.

Sara

En classe de découverte

En juin 2014, les élèves de CP et de CMI/CM2 sont partis en classe de découverte à Pierrefontaine-les-Varans durant 3 jours.

Les CP ont découvert la vie des hommes préhistoriques : ils ont fabriqué des propulseurs (pour chasser les mamouths), ils ont fabriqué des huttes, découvert la peinture pariétale et sont partis chercher des fossiles dans la forêt. Du côté des CM, ces quelques jours étaient consacrés au sport : au programme de l'escalade, de la randonnée, du rappel et du VTT.

De beaux souvenirs pour tout le monde....



Au Musée Jardot

En octobre, les 3 classes de l'école sont allées visiter la Donation Jardot à Belfort.

Le jeudi 16 octobre, nous sommes allés au Musée.

Nous avons pris le bus pour aller au musée.

Quand on est arrivé, une dame nous a accueilli (c'était notre guide).

Elle nous a montré des tableaux comme "La Nuit Verte", "Le peintre"....

Elle nous a aussi montré des statues de bronze comme "Le drapeau". [elle montre une femme qui signifie la liberté. Elle a aussi un bras plus grand que l'autre et on aurait dit qu'elle bougeait].

Mon peintre préféré est Elie de Lascaux car ses tableaux se rapprochent de la réalité (sans compter les détails).

Pablo Picasso est le peintre le plus connu.

J'ai oublié de vous dire que ce Musée est un Musée d'Art contemporain.

Ema - CM2



On a vu des tableaux de Picasso, de Matisse. On a aussi vu des sculptures

Yanis (CE1) et Yasmine (CP)

On a vu des statues et des tableaux de Picasso. On a vu un tableau "La nuit étoilée". On a vu des tableaux de Matisse : "Le cauchemar de l'éléphant".

On a vu aussi des tableaux de Masson "La Nuit fertile"

Mathieu (CE1) et Noah (CP)

J'ai bien aimé les statues parce qu'il y avait des formes bizarres : par exemple des gros bras, des grosses jambes et des grosses têtes.

Maëllys (CE1)

J'ai bien aimé les tableaux, ils étaient beaux et aussi les statues. J'ai trouvé que c'était joli, mais c'était un petit peu trop long.

Ryan (CE1)

Je trouve que les tableaux étaient beaux. Les statues faisaient un peu peur. Je trouve que c'était vraiment bien.

Léo G.R. (CE2)

L'alimentation

Dans la classe des CP/CE1, l'infirmière scolaire est venue nous apprendre à bien manger.

Quand l'infirmière est venue, elle nous a aidés à construire une pyramide alimentaire. On a appris qu'il fallait manger de tout. En bas, il y a les aliments les plus utiles.

Clément (CE1)

La première fois, on était à la bibliothèque. On devait ranger les aliments à leur place en ordre : on a fait une pyramide. On a mis les aliments : la viande, du sucre, le café, l'eau....

Pendant la semaine, on a découpé des aliments dans des publicités.

On les a collés sur la pyramide que la maitresse avait peinte.
On a collé de l'eau (dans les boissons non sucrées), des céréales, des tomates (dans les fruits et les légumes), du fromage et des yaourts (dans les produits laitiers), de la viande et des œufs, de l'huile et du beurre (dans les matières grasses) et le coca et les bonbons (dans les produits sucrés).

La deuxième fois, elle a regardé ce qu'on a fait, elle a dit que c'était très bien. On a regardé ce qu'il fallait manger pour être en bonne santé : il faut manger équilibré (un peu de tout...).

Julian, Thomas, Ange et Métissa (CP)



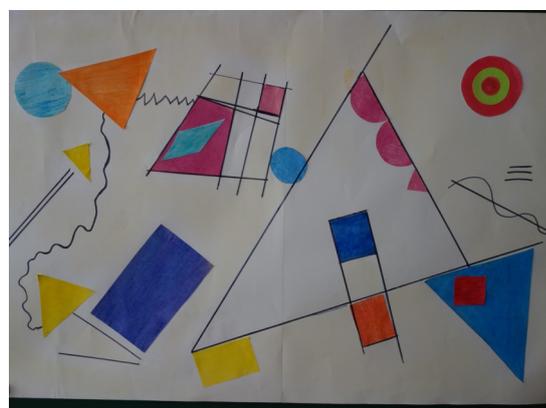
Kandinsky

Après la sortie au musée d'art moderne de Belfort, nous avons continué à travailler sur l'art moderne. Nous avons observé la « Composition n°8 » de Kandinsky. Et nous avons fait notre propre tableau tous ensemble ! Chacun d'entre nous a fait une forme pour représenter son prénom et l'a coloriée de la couleur de son choix : des cercles verts, rouges, des rectangles violets, jaunes, roses, des moitiés de cercles roses, des cercles bleus... Puis nous les avons collés sur une grande feuille blanche en mettant tout près les couleurs complémentaires (jaune et violet, rose et vert, bleu et orange). A d'autres endroits nous avons fait autrement : par exemple du bleu et du rouge. Nous avons beaucoup réfléchi et discuté avant de placer ces formes sur la grande feuille. Après, avec un marqueur noir, nous avons ajouté des lignes droites, des lignes parallèles, des lignes courbes, en zigzag, des quadrillages... Ensuite, nous avons fait le fond. Avec un mouchoir en papier, nous avons déposé de la poudre de craie beige clair sur le tableau, sauf dans le triangle blanc et dans certaines cases des quadrillages... Pour finir, nous avons choisi un nom à notre œuvre ! Nous avons dû organiser un vote. Des enfants étaient déçus car leur nom n'a pas gagné ! Le nom qui a gagné est « **Figures qui se croisent** » car les lignes font croire que les figures se croisent. Nous avons aussi préparé un cartel, comme au musée ! Nous avons hâte de recommencer un travail comme ça ! C'était amusant et nous trouvons que le résultat est magnifique ! En plus, nous avons appris des choses sur l'art abstrait.

Les CE1/CE2



Kandinsky « Composition VIII »



PORTRAIT DE FERNAND TOURNOUX



Président de "Sports loisirs depuis 1995, bientôt 20 ans, que Fernand, toujours avec le sourire, dirige et organise avec rigueur pour éviter les dérives.

Son plus grand souhait : faire participer le maximum de personnes à l'ensemble des activités...

Sa grande fierté : un grand MERCI à toute l'ÉQUIPE solide et soudée qui m'entoure où les bonnes volontés et les compétences ne manquent pas.

Arrivés au village en 1961, Fernand 3 ans et son frère Alain 3mois ont été scolarisés à Trévenans et sont vite devenus des enfants du village. Dès 14 ans, Fernand et son frère sont entrés en apprentissage et sont devenus menuisiers ébénistes professionnels, comme leur père. Ils se sont installés à leur compte en 1984.

Comment parler de Fernand TOURNOUX sans présenter "sport loisirs"...

"Sport loisirs", Association loi 1901, a été créé en 1980 afin de rassembler toutes les activités à caractère éducatif, récréatif et de loisirs... Avec un esprit "Comité des Fêtes" et une participation du Conseil Municipal, cette organisation a permis et permet la mutualisation des moyens matériels et humains pour animer notre village et envisager des manifestations de plus grande envergure.

Chaque activité de "sports loisirs" est organisée en section : le tennis de table et le tennis, sections disparues depuis, le vélo, la marche, le port de plaisance, l'amicale animation et depuis peu la zumba, sont ainsi aujourd'hui réunies au sein de "Sports Loisirs".

La section marche dès sa création en 1995 a eu des idées... week-ends de marche, séjours en montagne et plus récemment organisation de la marche gourmande en partenariat avec Sévenans.

"Sports Loisirs Animation" a aussi organisé plusieurs fêtes et manifestations : 14 juillet (en alternance avec Châtenois-les-Forges), plusieurs réveillons de nouvel-an, etc...

Quand les anciens de Trévenans ont souhaité arrêter le vide grenier, c'est tout naturellement "Sports Loisirs" qui a repris le flambeau...

Fernand tient toujours à souligner : tous les bénéfiques des manifestations ont été investis dans du matériel servant à toutes les sections (tables, bancs, friteuses, chapiteau, etc...); parfois aussi il a fallu éponger quelques déficits par manque de participation...

Aujourd'hui, à 58 ans, pour Fernand c'est l'heure de la retraite professionnelle.

Amoureux du tournage sur bois, il souhaite s'y atteler dès qu'il aura un peu de temps pour lui...

Pourquoi pas une nouvelle activité à "Sports Loisirs" ?

Fernand souhaite aussi lancer un message aux plus jeunes : il faudra aussi des bonnes volontés pour, le moment venu, reprendre le ou les flambeaux...

ZUMBA AU VILLAGE, TOUS LES MERCREDIS SOIRS

Une nouvelle activité est proposée depuis fin août à Trèvenans : la ZUMBA ! Les cours sont assurés par Marie, diplômée des métiers de la forme. Ils se déroulent à la salle polyvalente « Espace de vie » tous les mercredi de 19H30 à 21H00.

La section Zumba est rattachée à l'association « Sports et Loisirs », et gérée par Emilie Stevenot (présidente), Viviane Henisse (trésorière) et Nathalie Elslander (secrétaire). Cette nouvelle activité remporte un franc succès puisqu'elle compte plus de 100 adhérentes à ce jour !



SPORTS ET LOISIRS : SECTION CYCLISME

Si on additionnait le nombre de cyclistes depuis la reprise du vélo le 9 mars, **nous serions 722 au total.**

Tous réunis, le 5 octobre, nous avons fêté le 80^{ème} anniversaire de notre 1^{er} cycliste...
Avec quel beau gâteau !!!



Chaque semaine il pédale plus de 3 sorties, cette année, 6 fois le Ballon d'Alsace ainsi que des cols dans les Alpes à plus de 2000 mètres.

Bon pied bon œil, Charles MARGUET
de Châtenois-les-Forges nous épate tous par ses performances...

Une bonne ambiance, de la bonne humeur, le cyclisme c'est aussi une section d'amies et d'amis qui savent se retrouver pour faire la fête.

Si cela vous tente, vous serez les bienvenus...

Responsable Gilbert RABOLT Tel : 03 84 29 46 71



"Marguet" Père et Fils

CLUB DU 3^{ème} AGE ET L'ECHO DU FAHYS

Le club se réunit le 3^{ème} jeudi de chaque mois, excepté durant la période estivale, à la salle « espace de vie » à 14h30. La chorale du Fahys répète également tous les lundis après-midi à 15h30. Toutes les personnes âgées de plus de 55 ans seront chaleureusement accueillies. L'assemblée générale aura lieu le 15 janvier, dans la grande salle.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Girardin au 03 84 58 06 27

LES BOULISTES



Si vous voulez pointer ou faire « un carreau » dans une atmosphère conviviale et dans la bonne humeur, les amis « boulistes » vous accueillent tous les lundis et jeudis, au printemps et à l'automne sur le terrain de pétanque à côté de la salle « espace de vie ».

Horaires d'été : 16h-18h

Horaires d'hiver : 15h-17h

Trois amis, Doris, Miche et Titi, ont rejoint l'équipe cette année et l'effectif présent à chaque partie se situe entre six et neuf personnes. Chaque année, un concours est organisé avec remise de coupe.

Toutes les personnes intéressées
seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
M Bringart au 03 84 27 20 29

ANNIVERSAIRES



Dans le cadre du CCAS, Monsieur Pierre Barlogis, maire de la commune et Madame Nathalie Rosselot, adjointe aux affaires sociales ont souhaité féliciter Madame Cécile Gouribon pour ses 90 ans.

Cécile est née en Pologne le 12 octobre 1924. Venue en France avec ses parents à l'âge de 2 ans, elle fréquente l'école de Vourvenans jusqu'à son certificat d'études.

Dès l'âge de 13 ans, elle travaille aux Etablissements Beauseigneur (specialistes de la lessive et de la javel), puis chez Vermot à Châteinois les Forges.

Elle termine sa carrière professionnelle aux Etablissements Marty à Vieux Charmont.

En 1945, elle se marie avec René (qui décédera en février 1989), la famille s'agrandit avec 3 enfants : Jean Bernard, Serge et Lili.

Cécile coule une retraite heureuse entourée de ses 5 petites filles, 9 arrières petits enfants et 1 arrière arrière petite fille.

Monsieur le Maire et l'adjointe sont arrivés avec fleurs et chocolats, ils ont été accueillis très chaleureusement par la famille de Cécile.



Le 26 novembre, Jean Renoux a fêté ses 90 ans, entouré de son épouse Madeleine, bientôt 85 ans, de membres de sa famille et d'amis.

Né au village et père de quatre enfants, Bernadette, Christine, Geneviève et Agnès, il a exploité la ferme familiale. Il y avait alors une quinziaine d'agriculteurs au village.

Famille très investie dans la vie communale et paroissiale, Jean Renoux a été conseiller municipal, son père était maire de Trétudans et son gendre, M Boucon, maire de Trévenans pendant 12 années.

Monsieur le Maire et Madame Borne ont partagé ce moment de convivialité et lui ont offert, au nom du CCAS, champagne et chocolats.

CONCERT DE NOEL

Plus de 100 personnes ont assisté au concert de Noël, donné par le groupe Balada, formation du conservatoire, le 7 décembre à la salle « espace de vie ». Nous les remercions de leur participation et espérons que le public a apprécié cette manifestation.



HISTOIRE : LA LIBERATION DU VILLAGE EN 1944



La domination allemande dura jusqu'à la LIBERATION de 1944 où, vaincues sur tous les fronts, les troupes hitlériennes cédaient à la pression des alliés. Pendant ces longues années d'oppressions et de misère, nos villages ne furent pas souvent occupés militairement, mais les brimades, les arrestations, exécutions où déportations de tous ordres furent le lot des vaincus qui durent, en outre, se soumettre à des restrictions alimentaires effroyables provoquées par les réquisitions de l'armée allemande. Les tickets de rationnement avaient réapparus. La LIBERATION vint en novembre 1944 mettre un terme à la terreur nazie.

La première armée française commandée par le général de Lattre de Tassigny, arrivant par le sud s'approchait de la Trouée de Belfort.

Après s'être arrêtée un bon mois à ses abords, elle déclencha une vaste offensive le 14 novembre.

Position stratégique importante, à l'endroit le plus resserré de la Basse Savoureuse, l'armée allemande devait offrir une résistance opiniâtre aux troupes françaises. Les combats devaient durer 7 jours : du 18 au 25 novembre. Durs moments où les assauts et pilonnages de l'artillerie française se succédèrent ; la bataille faisait rage, tuant, brisant, détruisant. Les Allemands résistaient avec l'énergie du désespoir dans les maisons, les rues, les vergers ; leurs morts et leurs blessés s'avérant nombreux.

Le redoutable honneur de libérer notre village était revenu au 5^e Régiment de Tirailleurs marocains. Les lieutenants Sari, Lefin et André se distinguèrent tout particulièrement ; ce dernier se trouva assiégé par l'ennemi pendant 2 jours dans l'ancienne école avec toute sa section. Il réussit à se dégager après une défense héroïque et après avoir repoussé 5 contre-attaques de l'ennemi. Douze cadavres gisaient autour de la maison. Dès le début du combat, les tirs d'artillerie français puis allemands furent presque continuels sur Trétudans.

Malgré leur inquiétude, les habitants du village supportaient stoïquement les péripéties de la bataille ; corps à corps entre adversaires ou encore cette dame qui fut envoyée par les Français en direction du café de la gare avec pour mission de déceler les endroits occupés par l'ennemi. Arrêtée, elle ne dut son salut qu'à une intuition quasi-miraculeuse qui lui permit de fausser compagnie à ses gardiens et de rejoindre sa demeure.

Le soir du 22 novembre, une douzaine d'Allemands résistaient et après une ultime attaque à la grenade, ils finirent par se rendre après avoir subi de grosses pertes. Une trentaine d'Allemands furent tués ou faits prisonniers.

Enfin, le 25 novembre au matin TRETUDANS était libéré. L'angoisse des heures tragiques faisait place à une joie délirante, mais avait coûté cher au 3^e bataillon : 20 tués et 40 blessés. Cinq personnes civiles furent tuées pendant les combats.

Au final, de nombreuses maisons furent touchées par les 8000 obus qui ont déferlé sur la commune. L'église et le cimetière furent affreusement sinistrés. La vie reprit doucement au rythme des jours froids et neigeux de ce rigoureux hiver 1944-45.

L'armistice survenant le 08.05.1945, vint mettre un terme à la fin du cauchemar.

Il fallut reconstruire mais les restrictions de tous ordres devaient encore survivre pendant de longs mois, le temps que l'économie ait retrouvé une solidarité durable grâce à l'acharnement des populations et la confiance des français en leur destin.

LES CLOCHES SONNAIENT... VOURVENANS fut libéré le 27.11.1944 ... par le 3ème RTM composé de nombreux **GOUMIERS** marocains, tous les villages autour étant déjà libérés. C'est le bout du village coté Dambenois qui fut le plus éprouvé !...

15 jours avant la **LIBERATION**, les Français où les Américains tiraient des obus sur les Allemands (220 trous retrouvés), les tirs venant de Brognard , Dambenois , Grand Charmont , Montbéliard.

Les soldats allemands étaient postés dans des tranchées au dessus de la rue de la Croze et de la rue des Combattes (longtemps un casque de soldat y est resté sur le sol !..).

Les soldats français **LIBERATEURS** défilaient en descendant de Dambenois et montaient rue de la Croze et rue des Combattes... (6 à 9 sont décédés !..) : Jacques **TANGUY** a été retrouvé 6 mois plus tard, les souliers dépassant du sol, il était enterré enroulé dans une toile!...

Environ 15 soldats allemands sont faits prisonniers. 3 furent enterrés autour de la distillerie actuelle, d'autres enterrés sur place dans les tranchées Les habitants avaient très peur, leur valise était toujours prête. Ils sont restés autour du 27 novembre 4 à 5 jours dans les caves : à Dambenois chez la famille Mourey et à Yourvenans chez Widmer.

Les soldats français sont venus prévenir les gens cachés. Les ponts et la passerelle ayant été bombardés, on ne pouvait plus accéder à Yourvenans !...

Les soldats allemands venaient frapper aux portes des agriculteurs pour acheter à manger, ils repartaient par le coteau derrière l'ancienne école. Des soldats allemands ont eu les oreilles coupées et leurs montres dérobées .

En 1990, un ancien soldat allié qui avait combattu au dessus de la rue de la Croze est décédé en Loire Atlantique. Son épouse est venue y répandre ses cendres : tel était sa volonté : reposer auprès de ces compagnons d'armée ...

Commémoration du 70ème Anniversaire

Le 25 novembre 2014, une centaine de personnes a assisté à cette commémoration. Les paras, la chorale du Fahys, la présence de nombreux enfants accompagnés de leurs parents, les enseignantes et les animatrices du péricolaire ont animé cette cérémonie. La sensibilisation des enfants à l'histoire de notre village est essentielle et ce devoir de mémoire est primordial.



INFORMATIONS DIVERSES

♦ **Opérations Brioches, en octobre**

265 Brioches ont été vendues pour un montant total de 1 405 euros. Le prix proposé était de 5 €. En moyenne, chaque vente a rapporté 5.30 €. Nous remercions les bénévoles qui ont œuvré lors de cette opération et les habitants de la commune qui leur ont réservé un accueil chaleureux.

L'argent collecté finance l'aménagement et l'amélioration des structures de l'ADAPEI et est un moyen de sensibiliser au handicap. MERCI à VOUS.

♦ **Mise en place d'un accompagnement scolaire**

Pour les élèves de primaire ou pour les collégiens qui connaissent certaines difficultés scolaires, Mme De Freitas, bénévole, propose un accompagnement scolaire, le mercredi après-midi à partir de 14h à la mairie Ce dispositif n'est pas piloté par les enseignantes. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 03 84 29 42 97 ou directement Mme Francine De Freitas au 03 84 29 47 41

♦ **Recensement militaire**

Vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile à partir du mois de votre 16ème anniversaire, muni du livret de famille et, en cas d'acquisition de la nationalité française, du document qui le stipule, d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois ainsi que votre pièce d'identité. Le représentant légal du mineur peut également faire la démarche. Ce document vous sera demandé :

- ⇒ pour l'examen du permis de conduire
- ⇒ pour l'inscription au baccalauréat
- ⇒ pour l'inscription en facultés, etc

♦ **Inscription sur les listes électorales**

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014, sauf cas particuliers.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire. Vous pouvez vous rendre à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile) ou alors envoyer un courrier à la mairie comprenant le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

♦ **Ramassage des monstres**

Le ramassage des monstres s'effectue uniquement deux fois par an, le dernier mardi du mois de mars et de septembre. Cela doit rester exceptionnel et ne concerner que les éléments non transportables dans une voiture. Vous devez vous signaler en mairie pour toute demande de ramassage.

♦ **Adresse du conciliateur de la République**

Si vous ne voulez pas avoir à faire à un juge pour vos litiges, vous pouvez avoir recours à un conciliateur. Vous adresser à la mairie de Delle.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h

Du Mardi au Vendredi :
9h30-12h et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h

Accueil périscolaire

api.chatenois@free.fr

03 84 27 26 98

Renseignements en
mairie ou sur le site

Déchetterie

Horaires d'ouverture du
15/10 au 15/04

Mardi au vendredi :
9h30-12h et 13h30-17h

Samedi : 9h-17h

Fermeture à 18h lors de
la période estivale

Numéros pratiques

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 17

Appel d'urgence
européen 112

Médecin de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

Mairie de Trévenans

3 rue du canal

03 84 29 42 97

mairie.trevenans@wanadoo.fr

www.trevenans.com

♦ **Maison de l'adolescence**

Structure qui aide les adolescents en situation difficile (souffrance, problèmes familiaux, addictions...) ainsi que les parents. Pour plus d'informations :

<http://www.mda-au.fr> ou 03 84 57 43 10

♦ **Tarifs de location des salles communales**

La location n'est possible que pour les habitants du village. Pour un week-end, le coût de la location est de 170 € pour la petite salle et 350 € pour la grande salle. Nous avons diminué le coût de la location afin de rendre ces salles plus accessibles à tous. Les réservations s'effectuent en mairie.

MANIFESTATIONS PREVUES

- ♦ **samedi 10 janvier : Vœux du Maire, à 11h, salle « espace de vie ». Vous êtes tous cordialement invités.**
- ♦ **1er février** : Foire aux livres de 10h à 18h, à la salle « espace de vie » ; réservation auprès du secrétariat de mairie à partir du 5 janvier 2015. Entrée libre, buvette.
- ♦ **22 et 29 mars : Elections départementales.**
- ♦ **7 juin** : Vide grenier organisé par Sports-Loisirs
- ♦ **21 juin** : Fête de la musique : programme en cours d'élaboration
- ♦ **Juillet** : Chantiers jeunes (semaine à définir)
- ♦ Fête de la jeunesse à l'occasion de l'inauguration du terrain multisports (date à définir selon l'avancement des travaux)